

BTS Assurance – F/H

Mis à jour le 5 mars 2026

Conditions d'entrée et prérequis

? Contrat d'apprentissage : être titulaire du baccalauréat

? Contrat de professionnalisation : être titulaire du baccalauréat ou avoir le niveau baccalauréat avec expérience.

(sur examen des dossiers)

Niveau d'entrée

Niveau 4 - BAC

Niveau de sortie

Niveau 5 - BAC +2

Public visé

Demandeurs d'emploi, salariés, entreprises ou individuels

Rythme

Temps plein

Durée en centre

1350 heures

Validation

- **Brevet de Technicien Supérieur Assurance de niveau 5 (Bac+2) délivré par le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.**
La validation de l'acquisition des compétences s'effectue en fin de formation par le passage de 7 épreuves ponctuelles écrites et orales. La moyenne des notes obtenues doit être supérieure à 10/20.
- [RNCP38359](#)

Vous souhaitez développer vos compétences ?

Objectifs professionnels

Obtenir le BTS Assurance

À l'issue de la formation, l'apprenant(e) sera capable d'assurer les activités suivantes :

? **Développer des actions commerciales et gérer des contrats** : Accueil et identification du besoin du client ou du prospect / Développement commercial, prospection et vente de contrats d'assurances et de services associés, de produits bancaires et financiers / Suivi du client et gestion de ses contrats.

? **Gérer des sinistres et des prestations** : Accueil du client en situation de sinistre / Instruction du dossier de sinistre et versement des prestations.

? **Assurer la communication digitale et utiliser le système d'information ainsi que les outils numériques.**

Contenu

- **Enseignements professionnels**
 - ? Culture professionnelle et suivi du client
 - ? Développement commercial et conduite d'entretien
 - ? Gestion des sinistres
 - ? Accueil en situation de sinistre
- **Communication digitale, utilisation du système d'information et des outils numériques**
- **Enseignements généraux :**
 - Culture générale et expression
 - Langue vivante anglais
- **Formation en entreprise**
Elle s'exerce dans une entreprise d'assurances, une agence générale d'assurance, un cabinet de courtage d'assurance ; elle peut aussi se dérouler dans le service d'assurance d'une collectivité territoriale ou d'une entreprise industrielle ou commerciale.

Modalités pédagogiques

Formation en présentiel :

- **1ère année en initial** (centre de formation et stages en entreprise)
- **2ème année en alternance.**

Profil des intervenants

Professeurs de l'Éducation nationale, formateurs du lycée Bartholdi.

Les plus

Résultats 2023-2025

Pas d'antériorité permettant d'afficher des résultats : nouvelle action de formation

Possibilité d'aménagement du parcours

Oui

BTS Assurance – F/H

Certification

Oui

Modalités d'évaluation

Validation par contrôles en cours de formation et épreuves ponctuelles.

Possibilité de validation par blocs de compétences

Non

Nombre de participants

Effectif maximum : 5 personnes intégrés au BTS Assurance du lycée Bartholdi

Entrée-sortie permanente

Non

Codes réglementaires

- Code RNCP : 38359
- Formacode : 41036
- Code NSF : 313
- Code ROME : C1102 / C1401 / C1109

Durée

Pour le contrat d'apprentissage : ? En centre de formation : 810 h en formation initiale et 550 h en alternance, soit 1350 h au total Pour le contrat de professionnalisation : nous consulter. ? 1ère année en initiale : du lundi au vendredi. ? 2ème année en alternance : lundi, mardi et le mercredi matin (soit 20h de cours hebdomadaires), hors congés scolaires.

Délais et modalités d'accès

Dossier d'inscription et entretien ([Dossier de candidature](#) – ou à retirer au Greta, puis à retourner accompagné des pièces mentionnées dans le dossier de candidature). Délai d'accès : 15/09/2026

Financements possibles

Tarif : Contrat d'apprentissage : coût contrat (en fonction de l'IDCC) pris en charge par l'OPCO.

Contrat de professionnalisation : 9,15€/heure de formation. Prix net de toutes taxes.

Tarif public donné à titre indicatif, hors accord négocié, modulable en fonction du projet et du statut du candidat.

Pour une réponse sur mesure : nous contacter. Organisme non assujetti à la TVA.

Conditions générales de vente : <https://www.greta-cfa-alsace.fr/reseau/greta-alsace-sud/>

Modalités de financement : Entreprises, OPCO, Compte personnel de formation (CPF), Contrat de professionnalisation, Contrat d'apprentissage. Formations hors contrat d'apprentissage et de professionnalisation : nous consulter.

Poursuite de parcours

Entrée dans la vie active :

- Conseiller de clientèle
- Conseiller en assurance et épargne
- Téléconseiller au sein des entreprises d'assurances
- Chargé de clientèle dans un cabinet de courtage
- Conseiller de gestion dans des centres de gestion
- Chargé d'indemnisation
- Conseiller de gestion
- Gestionnaire de prestations d'assurance au sein des entreprises d'assurances
- Gestionnaire de sinistres dans un cabinet de courtage.

Poursuite d'études :

- Licence professionnelle mention assurance, banque, finance : chargé de clientèle
- Licence professionnelle mention assurance, banque, finance : supports opérationnels
- Licence professionnelle mention métiers de l'immobilier : gestion et développement de patrimoine

BTS Assurance – F/H

- Bachelor conseiller de clientèle en assurances et produits financiers
- Diplôme du programme grande école de Neoma BS

Référent handicap

Toutes nos formations sont accessibles à la candidature de personnes en situation de handicap. Nos référents handicap sont à votre écoute pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation.

Réseau

- GRETA ALSACE SUD (GAS)
- 74 rue de Logelbach
68000 COLMAR
- contact@greta-alsace-sud.com
- 03 89 22 92 22
- www.greta-alsace-sud.fr/